

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies.



[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

21_POS_52 - Postulat Nicolas Croci Torti et consorts - Allégeons les procédures pour alléger l'impact sur le climat !.

Séance du Grand Conseil du mardi 2 novembre 2021, point 2.9 de l'ordre du jour

Texte déposé

Parmi les mesures prônées pour atteindre les objectifs de la stratégie énergétique 2050 figure en bonne place la rénovation du parc immobilier. En effet, les immeubles sont responsables de près de 40% de la consommation d'énergie et de plus d'un quart des émissions de CO₂, selon les statistiques.

Cependant, seul 1% des bâtiments sont rénovés chaque année, alors qu'il en faudrait plus du double pour atteindre les objectifs fixés.

Si les procédures pour les panneaux photovoltaïques dépendent essentiellement de la confédération, la procédure pour l'installation de pompes à chaleur, par exemple, dépend elle des services cantonaux.

Un récent article d'une chaîne de service public relatait la lourdeur des procédures par lesquelles les particuliers doivent passer pour rénover leur logement. Outre la pléthore de formulaires à compléter ou bilans à demander, la plupart des processus engendre aussi une augmentation des coûts, via notamment les nombreux émoluments étatiques et communaux. Au final, la perte de temps et d'argent dans de l'administratif découragent les propriétaires à faire le pas de la rénovation et/ou le changement de leur installation de chauffage.

Dès lors, afin d'y voir plus clair et de faciliter les procédures au service des propriétaires, les signataires du présent postulat demandent au Conseil d'Etat de :

- Procéder à une analyse complète des procédures visant à améliorer le bilan énergétique des bâtiments, notamment en se comparant avec les autres cantons.
- Proposer, si nécessaire, une simplification de ces mêmes procédures et un allègement des émoluments.

Conclusion

Prise en considération immédiate

Liste exhaustive des cosignataires

Signataire	Parti
Jean-Christophe Birchler	V/L

Signataire	Parti
Josephine Byrne Garelli	PLR
Gilles Meystre	PLR
Chantal Weidmann Yenny	PLR
Didier Lohri	VER
Blaise Vionnet	V'L
Cloé Pointet	V'L
Aurélien Clerc	PLR
Pierre-André Romanens	PLR
Nicolas Bolay	UDC
Jean-Luc Bezençon	PLR
Jean-Marc Genton	PLR
Nicolas Suter	PLR
Jean-François Cachin	PLR
Claude-Alain Gebhard	V'L
Jérôme Christen	LIBRE
Guy Gaudard	PLR
Jean-Marc Sordet	UDC
Carole Dubois	PLR
Florence Gross	PLR
Sergei Aschwanden	PLR
Gérard Mojon	PLR
Catherine Labouchère	PLR
Rémy Jaquier	PLR
Pierre-Alain Favrod	UDC
Jean-Daniel Carrard	PLR
Philippe Germain	PLR
Maurice Neyroud	PLR
Florence Bettschart-Narbel	PLR
Cédric Weissert	UDC

Signataire	Parti
Anne-Lise Rime	PLR
Jean-Bernard Chevalley	UDC
Georges Zünd	PLR
Patrick Simonin	PLR
Grégory Devaud	PLR
Olivier Petermann	PLR
Carole Schelker	PLR
Sylvain Freymond	UDC
Cédric Echenard	SOC
Jean-François Chapuisat	V'L
Maurice Treboux	UDC

Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500).

[info.grandconseil(at)vd.ch](javascript:linkTo_UnCryptMailto('qempxs.mrjs2kverhgswimpDzh2gl');).

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse).